



ASSOCIATION MONÉGASQUE POUR LA PROTECTION DE LA NATURE

GESTIONNAIRE DES AIRES MARINES PROTÉGÉES DE MONACO

Assemblée générale du 19 février 2024 Rapport d'activités 2023

Le rapport d'activités 2023 s'inscrit majoritairement dans le cadre des missions confiées à l'AMPN par l'Ordonnance Souveraine n° 6984 et l'Arrêté Ministériel n° 2018 611 du 20 juin 2018. Les données recueillies dans le cadre des différents suivis mis en place dans les Aires Marines Protégées (AMP) sont transmises aux Services de l'Etat et en particulier à la Direction de l'Environnement. La réunion annuelle du Comité National de Suivi des Aires Marines Protégées valide l'adéquation des activités et du budget associé avec la mise en œuvre du Plan de Gestion.

Par souci de cohérence, le présent rapport est structuré de manière synthétique en fonction du plan d'actions opérationnel prévu dans le Plan de Gestion et des diverses thématiques et actions à mettre en œuvre au cours de l'année.

En plus des objectifs fixés dans le cadre du Plan de Gestion et qui relèvent du domaine de compétence de l'AMPN, les actions plus « associatives » sont également présentées.

1. Patrimoine naturel

1 : Mars : Réalisation par les Dr. Eugenio Di Franco, Heike Molenaar et Alexis Pey d'un état des lieux écologique, au niveau de la digue Nord-Est du Sporting, devant le Monte-Carlo Bay Hotel & Resort. Cet état des lieux portant sur la posidonie, les juvéniles de poissons et les colonies de lithophyllum a été rendu nécessaire par l'installation en 2023 de l'activité nautique de la Société MC Watersports au sein même de l'AMP du Larvotto, au niveau du ponton d'accueil de l'hôtel.

Le rapport a été transmis aux Services de l'Etat concernés afin d'adopter la plus grande vigilance à l'égard de potentielles atteintes à l'environnement.

2 : Avril : Poursuite du suivi de l'herbier de Posidonie transplanté dans l'AMP du Larvotto par le Dr. Heike Molenaar. Cette transplantation, réalisée par bouturage, entre dans le cadre d'un programme expérimental initié en 2021 à la demande des Services de l'Etat.

3 : Juin : Poursuite du suivi de la sédimentation sur les enrochements des digues extérieures et du Sporting de l'AMP du Larvotto réalisé par Thalassa Marine research & Environmental awareness. Des relevés ont également été effectués à l'intérieur de l'anse du Larvotto et un site contrôle le long des digues extérieures du port de Beaulieu-sur-Mer a été rajouté.

4 : Juillet, août, octobre : Suivi de l'herbier de Posidonie (en science participative) dans l'AMP du Larvotto par le Dr. Heike Molenaar. Des mesures de déchaussement sont également effectuées.

5 : Mai, juin et septembre : Deux campagnes de suivi des populations de mérous et de corbs dans les AMP du Larvotto et des Spélugues, au pied du Musée océanographique et en périphérie française. Ces suivis sont réalisés par Thalassa Marine research & Environmental awareness. Les dénombrements permettent de recueillir les données nécessaires à la compréhension de l'évolution des peuplements en complément de celles recueillies tous les 3 ans par la Direction de l'Environnement en collaboration avec le GEM (Groupe d'Etude du Mérou).

6 : Juin et septembre : Deux campagnes de suivi des peuplements de poissons pour étudier l'effet réserve : comparaison entre des zones protégées (AMP du Larvotto et des Spélugues) et des zones non protégées (Menton, Roquebrune-Cap-Martin, Beaulieu-sur-Mer, Saint-Jean-Cap-Ferrat) en se fondant sur des habitats identiques (herbier de posidonie et enrochements). Les dénombrements permettent de calculer différents indicateurs écologiques comme la biomasse totale (le poids) et la densité d'individus présents.

Ce suivi est réalisé par Thalassa Marine research & Environmental awareness.

7 : Août : Lancement d'un programme de suivi des peuplements de juvéniles de poissons par le Dr. Eugenio Di Franco, Chargé de Missions à l'AMPN. L'objectif est d'identifier les habitats pouvant jouer le rôle de nurseries, ainsi que les juvéniles qui y trouvent refuge, à l'intérieur des AMP de Monaco. Il a également été réalisé dans des sites contrôles, non protégés, afin d'évaluer l'efficacité des mesures de gestion mises en place.

8 : De janvier à juillet : Suivi des récifs artificiels dans l'AMP du Larvotto. Cette étude, commencée en 2021 par le Dr. Alexis Pey et M. Stéphane Jamme, vise à caractériser la colonisation de tous les récifs artificiels immergés au Larvotto afin de dresser un état des lieux et de proposer d'éventuelles mesures de complexification.

9 : Septembre : Suivi de l'ombre portée

Faisant suite aux travaux d'extension en mer dont les nouveaux aménagements génèrent des zones d'ombre sur l'herbier de posidonie de l'AMP du Larvotto, l'AMPN a initié un suivi de l'ombre portée afin d'évaluer les pertes en énergie lumineuse et les impacts potentiels sur l'herbier de posidonie.

L'étape préliminaire, conduite par le Dr. Alexis Pey, s'est déroulée au mois de septembre 2023 et a consisté à évaluer la présence de l'herbier et son état structurel global. Pour cela, deux objectifs ont été définis :

- Cartographier la limite Ouest de l'herbier du Larvotto jusqu'à l'herbier continu ;
- Caractériser l'état de conservation de l'herbier.

Cette étude initiale permet de disposer des données nécessaires avant de démarrer le suivi en 2024.

2. Recherche et Développement

1 : Poursuite du suivi des peuplements de poissons sur et à proximité des récifs 3D :

- Mai, juin et septembre : Deux campagnes de recensements visuels des peuplements de poissons sur les récifs 3D. Ces comptages permettent de calculer la biomasse de poissons présente sur les récifs en plus de la richesse spécifique et de la densité. Par ailleurs, nous avons ajouté pour la première fois en 2023, des recensements selon un protocole permettant de comparer les données sur une roche naturelle appelée « Roche à Congres » et située en bordure Est de l'AMP du Larvotto. Cette roche représente un habitat naturel dont les conditions environnementales sont similaires à celles des récifs 3D.

- Mai, juin et septembre : Deux campagnes de suivi photographique automatisé des peuplements de poissons sur les récifs 3D à l'aide de caméras disposées à proximité des récifs durant plusieurs heures. Cette méthode permet d'identifier les espèces qui pourraient évoluer à l'intérieur ou à proximité des récifs 3D en l'absence de plongeurs.

L'analyse des données acquises depuis 2018 va donner lieu à la publication d'un article scientifique afin de valoriser les résultats.

2 : Mai : Campagne de suivi du benthos sur les récifs 3D (étude des communautés benthiques colonisant les récifs après 6 ans d'immersion). Comme en 2022, une série de photographies de chaque récif a été réalisée afin de dresser un inventaire de la faune et de la flore fixées mais aussi d'estimer le taux de recouvrement des communautés benthiques. Nous avons malheureusement constaté que les bryozoaires fixés sur les récifs 3D ont souffert de l'épisode de chaleur de l'été 2023, certains étant nécrosés.

3 : Juillet : Lancement d'une nouvelle étude des peuplements de poissons au moyen de la technologie BRUVS (Baited Remote Underwater Video System) développée par la Société Blue Abacus :

Ce programme est réalisé en collaboration avec la Fondation Prince Albert II de Monaco, Community Jameel, organisme philanthropique, l'AMPN et Thalassa Marine Research & Environmental Awareness.

Ce système vidéo sous-marin à distance, appâté et non létal, permet de compléter l'évaluation des peuplements de poissons réalisée chaque année grâce à des recensements visuels en plongée sous-marine. Il permet d'acquérir des données sur des habitats profonds tels que les fonds sableux/rocheux situés entre 40 et 50 m à l'intérieur et à l'extérieur des limites de l'AMP du Larvotto. Il s'agit en particulier d'inventaires sur des peuplements faunistiques méconnus tels que les poissons pélagiques (en pleine eau) et les poissons démersaux (sur le fond marin).

Les résultats de la campagne estivale de 2023 ont montré la présence de congres des Baléares dans l'AMP du Larvotto. Cette espèce craintive reste généralement cachée dans des trous formés dans le sable durant la journée et à l'approche des plongeurs. La présence des caméras et l'absence de plongeur a permis d'en apprendre plus sur son comportement diurne. Des observations similaires ont été réalisées sur d'autres prédateurs nocturnes habitués des fonds rocheux et sableux, qui ont été observés en chasse durant la journée, attirés par la présence des appâts.

La prochaine campagne aura lieu en saison froide, au début de l'année 2024, afin de couvrir les migrations saisonnières des différentes espèces.

En complément des enregistrements effectués durant la première campagne, des tests ont été effectués sur d'autres sites et à des profondeurs différentes. Les images recueillies seront utilisées à des fins de communication.

3. Education et sensibilisation

A : Communication générale :

1 : Refonte du site internet de l'AMPN avec la Société Colibri. Le lancement a été effectué le 22 janvier (www.ampn.mc).

2 : Mai : Une réflexion a été engagée entre l'AMPN et la Direction de l'Environnement afin de disposer des panneaux le long de la plage visant à présenter l'Aire Marine Protégée du Larvotto (récifs, habitats, espèces, suivis environnementaux, objectifs d'une AMP, etc.). Une première ébauche a été réalisée.

3 : Juin : Renouvellement de la campagne de communication initiée en 2022 en partenariat avec la Compagnie des Autobus de Monaco. Un affichage électronique destiné à présenter les AMP a été diffusé dans tous les autobus et sur toutes les lignes durant la période estivale.

4 : Juillet : Renouvellement de la campagne de communication initiée en 2022 auprès des hôtels, restaurateurs et commerçants du Larvotto. Des porte-étiquettes sur lesquels figurent le QR Code renvoyant au compte Instagram de l'AMPN ont été installés aux comptoirs ou sur les tables des restaurants.

5 : Juillet : En concertation avec la Direction de l'Aménagement Urbain, la Direction des Affaires Maritimes ainsi que la Division de Police Maritime et Aéroportuaire, l'AMPN a participé à la réalisation de panneaux informatifs mis en place le long de la promenade longeant la plage et sur les digues. Ces panneaux concernent la réglementation relative à l'Aire Marine Protégée du Larvotto.

6 : Communication permanente sur les comptes Facebook, LinkedIn (nouveau) et Instagram de l'AMPN et de l'AME grâce à l'aide précieuse de Mademoiselle Mélanie Debernardi.

B : Communication scientifique :

1 : Mai : Participation du Dr. Elisabeth Riera à la « European Conference on Scientific Diving » (ECSD7) Roscoff. A cette occasion, les résultats du programme « HYPER3D » portant sur la caméra hyperspectrale ont été présentés.

2 : Mai : Participation du Dr. Elisabeth Riera aux « Journées scientifiques » de l'UMR BOREA Dourdan et présentation des résultats du programme « HYPER3D ».

3 : Juin : Présentation à la Sorbonne par le Dr. Elisabeth Riera des résultats du programme « HYPER3D ».

4 : Juillet : Publication du Dr. Elisabeth Riera dans la revue « Restoration Ecology » : « Evaluation des récifs artificiels par l'imagerie hyperspectrale sous-marine : Une efficacité variable selon les types de structures ».

5 : Juillet : Préprint du Dr. Elisabeth Riera sur l'étude de la complexité : « Améliorer la conception des récifs artificiels : Une évaluation ciblée de la complexité structurelle ».

C : Médias :

1 : Presse écrite :

Monaco Matin :

- Octobre : Double page sur les actions menées par l'AMPN.

Journal Libération :

- Décembre : Article sur la grande nacre de Méditerranée.

SeafoodSource :

- Février : Article en ligne sur les systèmes de vidéo appâtés BRUVS.

2 : Presse télévisuelle :

Monaco Info :

- Mars : Emission « Grand format – Les voix de l'océan » consacrée à l'océan en présence de MM Olivier Wenden, Denis Allemand et Robert Calcagno.
- Mars : Reportage sur les ateliers de sensibilisation à la préservation des cétacés proposés à la classe de 7^{ème} A de l'Ecole Saint-Charles dans le cadre de la Monaco Ocean Week. Ces ateliers ont été réalisés en collaboration avec le personnel des secrétariats de l'ACCOBAMS et de l'Accord Pelagos.
- Juin : Présentation des actions menées par les élèves de la classe de 7^{ème} A de l'Ecole Saint-Charles dans le cadre de l'Aire Marine Educative.
- Octobre : Reportage sur la « Fête de la science » à laquelle l'AMPN a participé.

Ushuaia TV :

- Juillet : Participation au documentaire « Blue ».

TF1 :

- Juillet : Reportage relatif au nouveau programme de recherche portant sur l'utilisation du système BRUVS (en attente de diffusion).

- Octobre : Intervention dans le cadre du reportage sur le thon rouge de Méditerranée.

BFM TV Côte d'Azur :

- Novembre : Interview dans le cadre de l'émission « Planète locale ».

D : Sensibilisation des scolaires :

1 : Interventions dans le cadre d'ateliers éducatifs en lien avec les Aires Marines Protégées à destination des scolaires.

Ecole Saint-Charles : Interventions en classe de 7^{ème} B :

- Mars : Présentation des AMP
- Mars : Atelier de découverte du Larvotto (sur site) avec un focus sur les différents habitats et les espèces qui y vivent ainsi que sur le rôle d'un gestionnaire d'AMP
- Avril : Atelier de comptage des corbs et des mérours en classe, en respectant le protocole standardisé et conclusion sur le rôle de gestionnaire d'AMP

2 : Poursuite des actions de sensibilisation liées à l'Aire Marine Éducative.

Pour l'année scolaire 2022-2023, la classe de 7^{ème} A de l'Ecole Saint-Charles a travaillé sur la préservation des cétacés. Divers ateliers ont été mis en place en collaboration avec le personnel des secrétariats de l'ACCOBAMS et de l'Accord Pelagos ainsi que la Fédération Monégasque de Pêches Sportives avec, pour point d'orgue, une sortie au sein du sanctuaire Pelagos. Un film de sensibilisation, réalisé par les élèves avec l'aide de M. Stéphane Jamme et pour lequel Mme Emilie Rousseau, journaliste à Monaco Info, a prêté sa voix, a permis de retracer les activités des élèves tout au long de l'année et de rappeler les règles de bonne conduite à adopter pour préserver les cétacés. La réalisation de ce film a été soutenue par le Rotary Club de Monaco. En parallèle, l'artiste Anthony Alberti, alias Mr OneTeas, a réalisé une fresque sur le thème des cétacés à laquelle ont participé tous les élèves ainsi que de nombreuses personnalités engagées dans la protection du milieu marin, le tableau final ayant été peint par S.A.S. le Prince Albert II de Monaco.

La cérémonie de présentation du film et de la fresque s'est déroulée le 23 juin au sein de l'Hôtel Méridien dont la Direction a fortement soutenu le projet, en présence de S.A.S. le Prince Albert II de Monaco et de nombreuses personnalités. La fresque est désormais exposée au sein de l'Ecole Saint-Charles.

Pour l'année scolaire 2023-2024, une nouvelle classe de 7^{ème} A de l'Ecole Saint-Charles travaille sur la thématique des poissons. De nombreux ateliers ont déjà été proposés aux élèves : présentation générale de l'AME en classe et sur site, présentation dans les locaux de l'AMPN de certaines espèces prélevées pour l'occasion et disposées dans des aquariums pour mieux les observer (avant de les remettre délicatement en mer), présentation en classe par le Dr Alexis Pey du diagnostic écologique de l'AME, identification dans les locaux de l'AMPN et avec l'aide de la pêche U Luvassu de différentes espèces de poissons afin de déterminer ce qui les caractérise ou les différencie, découverte des petits fonds rocheux au moyen d'ateliers divers, apprentissage dans les locaux de l'AMPN des protocoles de suivi et de bouturage de posidonie ainsi que des particularités de la plongée scientifique et notamment du matériel à utiliser. Les ateliers proposés

aux élèves leur permettront, d'ici la fin de l'année scolaire, de réaliser une synthèse afin de proposer aux jeunes générations un outil ludique de découverte des apprentissages.

3 : Novembre : Participation à la Semaine Européenne de Réduction des Déchets (5^{ème} édition) organisée par la Direction de l'Environnement. Pour soutenir cette démarche de réduction des déchets, l'AMPN a organisé des ateliers pour les élèves de quatre classes de CM2 de l'Ecole Saint-Charles (dont la classe de l'AME). A partir d'espèces en papier mâché (dauphins, tortues, goélands) les élèves se sont transformés en soigneurs pour retirer les déchets dont les animaux étaient encombrés. Ils les ont ensuite caractérisés et ont déterminé leur temps de dégradation en mer. Une réflexion a été menée sur des solutions alternatives visant à limiter les déchets et à les remplacer par des alternatives plus écologiques. Les espèces utilisées ont ensuite été exposées dans la galerie du Centre Commercial de Fontvieille pendant le week-end de la SERD.

E : Sensibilisation des enfants sur la plage du Larvotto ou au Kids Club de l'Hôtel Méridien :

- Juillet et août : Deux ateliers de sensibilisation sur la plage du Larvotto (pêche durable, jeu de l'oie, qui est-ce, whale risk)
- Juillet et août : Deux ateliers de sensibilisation pour les enfants du Kids Club de l'Hôtel Méridien (pêche durable, jeu de l'oie, qui est-ce, jeu de mime, coloriage, son des océans)

F : Sensibilisation tous publics :

1 : Juin : Participation à la Journée de l'Environnement dans le cadre d'un événement organisé par la Société Monégasque d'Assainissement sur la plage du Larvotto. Le ramassage de déchets en mer et leur caractérisation a été l'occasion de sensibiliser le public aux Aires Marines Protégées de Monaco.

2 : Juillet : Participation à un week-end de sensibilisation organisé à Paris par les Fondations Prince Albert II de Monaco et Good Planet. Des ateliers ont été proposés aux enfants et aux adultes afin de les initier à la pêche durable, à la préservation des cétacés et à l'identification des espèces méditerranéennes.

3 : Octobre : Participation à la « Fête de la Science » organisée par le Centre Scientifique de Monaco et le Musée d'Anthropologie Préhistorique. Des ateliers sur les programmes scientifiques menés par l'AMPN et portant sur la posidonie et les récifs artificiels ont été proposés aux enfants et aux adultes.

G : Sensibilisation et formation des adultes dans le cadre des opérations de sciences participatives :

Hormis le suivi de l'herbier de Posidonie qui est abordé au point 3 de la partie "Patrimoine naturel", les autres opérations de sciences participatives, même si certaines concernent le suivi des espèces, sont abordées ci-dessous afin de cadrer au mieux avec le programme établi dans le contexte du Plan de Gestion des AMP.

1 : Juin : une séance de formation a permis de sensibiliser des plongeurs loisir au protocole de suivi FAST via le Club d'Explorations Sous-Marines de Monaco et en partenariat avec l'association NaturDive.

2 : Entre juillet et octobre : Suivi de l'herbier de Posidonie dans l'AMP du Larvotto (voir I, 3)

3 : Septembre : Suivi des populations de poissons au moyen de la méthode FAST sur un site monégasque et un site français (ce suivi n'a pas été réalisé dans les AMP par manque de plongeurs inscrits) permettant de réaliser 24 comptages.

La mise en œuvre de ce protocole ne sera pas renouvelée en raison du manque de plongeurs ne favorisant pas une acquisition régulière des données, indispensable pour l'obtention de résultats pertinents.

4 : Tout au long de l'année : Veille relative aux espèces non indigènes mobiles au sein des AMP du Larvotto et des Spélugues et en périphérie.

4. Encadrement et gestion des usages

1 : Mai : Contrôle de la fréquentation de la navigation au sein de l'AMP du Larvotto durant la période des Grand-Prix. Ce contrôle repose au préalable sur une concertation avec la Direction des Affaires Maritimes et l'Hôtel Méridien afin d'encadrer la réglementation spécifique liée à l'utilisation du chenal, de limiter les impacts sur l'environnement et de garantir la sécurité de tous. Une démarche similaire a été mise en place avec le Monte-Carlo Bay Hôtel.

2 : De mai à octobre : Suivi de la fréquentation des chenaux d'accès à l'Académie Monégasque de la Mer, à l'Hôtel Méridien et au Monte-Carlo Bay Hôtel.

3 : De mai à septembre : Réalisation d'une étude de fréquentation de la zone de baignade. Des comptages ont été réalisés de manière périodique en fonction d'un zonage préalablement défini afin d'obtenir des données utiles pour la gestion de l'AMP du Larvotto.

3 : Tout au long de l'année : Suivi de la fréquentation des plongeurs dans les deux AMP (professionnels et loisir).

4 : Septembre : Contrôle de la fréquentation de la navigation au sein de l'AMP du Larvotto durant le Monaco Yacht Show.

5 : Octobre : Nettoyage des fonds marins de l'AMP du Larvotto avec l'aide de 31 plongeurs et de 2 apnéistes de l'AMPN, du CESMM et de la Compagnie des Carabiniers du Prince et de 18 bénévoles pour la partie terrestre (310 kg de déchets ont été récoltés). Cette action a été facilitée grâce à l'aide apportée par la Société Monégasque d'Assainissement et ses agents.

5. Développement des relations et coopérations nationales et internationales

1 : Février : Participation au Congrès International des Aires Marines Protégées (IMPAC 5) à Vancouver.

2 : Mars : Participation à la Monaco Blue Initiative et à la Monaco Ocean Week. Dans le cadre de la MOW, l'AMPN a participé à la table ronde organisée par l'Initiative Pelagos, a présenté le programme de recherche BRUVS lors d'une réception privée et a proposé des ateliers de sensibilisation à la préservation des cétacés au sein de l'Ecole Saint-Charles en collaboration avec le personnel des secrétariats de l'ACCOBAMS et de l'Accord Pelagos.

3 : Novembre : Des échanges ont été initiés avec les « Explorations de Monaco » afin d'envisager une possible collaboration dans le cadre du programme « Méditerranée » qui débutera en 2024 et portera sur les Aires Marines Protégées.

4 : Décembre : Participation en visioconférence à la première partie de l'assemblée générale du réseau MedPAN. La deuxième partie se déroulera en présentiel lors de l'atelier annuel d'échange d'expériences prévu à Port-Cros au mois d'avril.

6. Gestion, ressources humaines, recherche de financements, divers

A : Gestion :

1 : Les travaux de réhabilitation de la partie technique et sanitaire des locaux de l'AMPN se sont achevés au mois de février. Ceux-ci ont été menés par le Service de Maintenance des Bâtiments Publics.

2 : Au mois d'avril s'est tenue la réunion du Comité National de Suivi des Aires Marines Protégées en présence de nombreux représentants du Gouvernement Princier mais aussi d'acteurs institutionnels dont la Fondation Prince Albert II de Monaco, le Centre Scientifique de Monaco et l'Institut océanographique. A cette occasion, l'AMPN a dressé le bilan des actions menées en 2022 assorti du budget global et a présenté le programme 2023 ainsi que le prévisionnel budgétaire. Comme chaque année, les actions mises en œuvre en conformité avec le Plan de Gestion des AMP ont été grandement appréciées.

B : Ressources humaines :

1 : L'équipe permanente de l'AMPN s'est agrandie au mois de mars avec l'arrivée de M. Eugenio Di Franco, Docteur en écologie marine, spécialiste des juvéniles de poissons.

Afin d'augmenter l'équipe de plongeurs professionnels, M. Di Franco a suivi durant la saison estivale une formation Niveau 2 en plongée loisir. Ce cursus préalable, accompagné de l'obtention du certificat de « Prévention et Secours Civique Niveau 1 » dispensé par la Croix-Rouge de Monaco, lui a permis de suivre en septembre la formation de plongeur professionnel Classe IB au sein de l'Ecole Nationale des Scaphandriers.

2 : Accueil d'un stagiaire :

Du 3 au 7 avril, un élève scolarisé au Collège Charles III en classe de 4^{ème} a effectué un stage de « Découverte du monde professionnel » au sein de l'AMPN. Il a pu appréhender la notion et l'intérêt des Aires Marines Protégées ainsi que le concept de récifs artificiels. Il a travaillé sur la réalisation de panneaux de sensibilisation pour l'AMP du Larvotto.

C : Recherche de financements :

Dans le cadre de l'appel à projets du CFM Philanthropie sur le thème du milieu marin, l'AMPN a déposé un dossier de demande de financement pour le programme de suivi des récifs artificiels. Malheureusement, le dossier n'a pas été retenu.

D : Lutte contre le terrorisme et le blanchissement :

Le 20 septembre, comme toutes les associations de la Principauté, l'AMPN a été conviée à une réunion d'information et de sensibilisation relative à la lutte contre le financement du terrorisme et le blanchissement. Le Gouvernement Princier a par la suite demandé à toutes les associations de constituer un dossier afin de contrôler leur fonctionnement. L'AMPN a communiqué toutes les informations requises. Celles-ci, compte tenu de la bonne gestion administrative de l'association, étaient déjà détenues par le Département de l'Intérieur.

E : Divers :

Le 25 janvier, l'AMPN a convié les nombreux bénévoles à dîner au restaurant « Tre Scalini » afin de les remercier lors d'une soirée conviviale qui a grandement été appréciée.

Au mois de septembre, l'AMPN a apporté son aide pour le concours de photographies sous-marines organisé par le CESMM (adultes et enfants). Un prix a été remis par l'AMPN dans la catégorie "Prix Spécial Macro" pour les adultes et ainsi que des cartes cadeaux pour les prix enfants.

7. Bilan

Les éléments communiqués dans ce rapport attestent la volonté de l'AMPN d'œuvrer au service des Aires Marines Protégées et de la protection de l'environnement.

Ces objectifs sont atteints grâce à la présence du personnel de l'AMPN, Mme Jacqueline Gautier-Debernardi, Mademoiselle Camille Devissi, Monsieur Eugenio Di Franco, mais également grâce aux professionnels qui nous accompagnent tout au long de l'année et aux bénévoles dont l'investissement constitue le gage de notre succès.

Nous tenons à remercier les Docteurs Alexis Pey et Patricia Ventura (Thalassa Marine research & Environmental awareness) qui sont en charge de nombreux suivis ; le Docteur Heike Molenaar qui s'occupe du suivi de l'herbier de Posidonie ; le Docteur Elisabeth Riera dont les travaux de recherche portent sur les récifs 3D ; M. Stéphane Jamme, biologiste et photographe passionné qui participe à tous les suivis mis en place dans les AMP. M. Samuel Jeglot, biologiste et photographe. Ils interviennent à la fois à titre professionnel mais aussi bénévolement.

Nous remercions également les membres du Conseil scientifique de l'AMPN pour leurs précieux conseils (les Docteurs Pey, Molenaar et Riera en font aussi partie).

Nous devons aussi saluer l'engagement des membres du Conseil d'Administration de l'AMPN qui, grâce à leurs compétences respectives et à leurs valeurs personnelles, permettent à l'association de fonctionner.

Nous souhaitons aussi remercier les bénévoles de l'AMPN pour leur soutien permanent ainsi que les photographes, plongeurs et non plongeurs, qui nous aident tout au long de l'année, sans oublier le Club d'Exploration Sous-Marine de Monaco pour son appui logistique.

Nous adressons également des remerciements aux différents acteurs socio-économiques avec lesquels nous collaborons : la Direction de l'Hôtel Méridien, la Direction du Monte-Carlo Bay Hotel & Resort, le Rotary Club de Monaco, les membres des secrétariats de l'ACCOBAMS et de l'Accord Pelagos, la Société Monégasque d'Assainissement, la Fédération Monégasque de Pêches Sportives, la Compagnie des Autobus de Monaco, le personnel et les élèves de l'Ecole Saint-Charles ainsi que M. Anthony Alberti pour la fresque réalisée dans le cadre de l'Aire Marine Educative.

Nous tenons enfin à remercier S.A.S. le Prince Albert II de Monaco, Son Gouvernement ainsi que Sa Fondation pour les nombreux soutiens dont nous bénéficions.

- ➔ Pour terminer, n'oubliez pas que chacun peut apporter son aide en fonction de ses compétences ou du temps dont il dispose et que toutes les idées sont bonnes à prendre pour faire vivre l'association !